

Sélection régionale aux championnats de France d'escrime Artistique

Le comité régional d'escrime organise une sélection pour les championnats de France d'escrime artistique.

Nous souhaitons (L'ensemble des intervenants, la commission artistique et le bureau directeur), au vu des délais très courts pour l'organisation et la préparation de chacun et les épreuves, faire de ces sélections un moment d'informations, d'éclaircissements, de valorisations et de conseils tout autant qu'un moment de compétition.

LE CREGE

- **LIEU**

Centre sportif de Puttelange aux lacs

(Face à la place du supermarché MATCH, se garer sur le grand parking).

- **DEROULEMENT**

Accueil des participants samedi 7 décembre dès 9h00.

Horaires prévus : samedi : 9h00 – 18h00 (au plus tard)

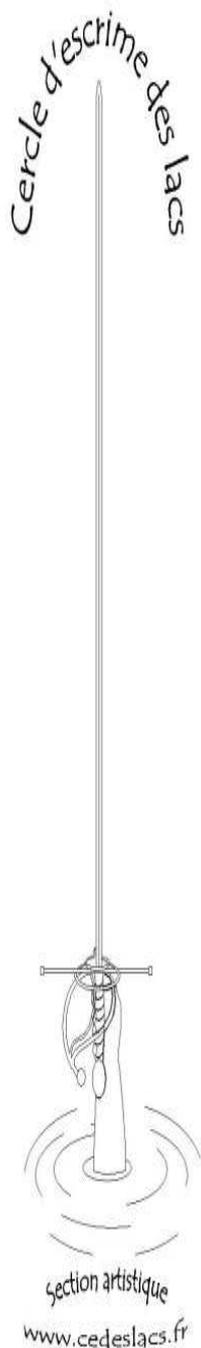
- 09h00 - 09h15 : Accueil
- 09h15 – 10h30 : présentation du règlement, échanges, questions/réponses avec les participants
- 10h45 – 11h45 : passages techniques (1 min) sans notation mais avec retours et conseils du jury
- 12h00 – 13h00 : pause repas tiré du sac
- 13h00 - 14 h00 : passages techniques (1 min) avec notation
- 14h30 – 16h00 : passages des enchainements complets sans notation mais avec retours et conseils du jury
- 16h15 : annonce des résultats.

- **COUT DES SELECTIONS**

- Engagement 10€ (5€ de part fédérale)

En fonction du nombre d'engagés,

Le cercle d'escrime des lacs pourra mettre en place une restauration sur place ou faire venir un traiteur (environ 10€ le repas) Cela sera à confirmer.



Sélection régionale aux championnats de France d'escrime Artistique

- **MATERIEL**

- ✓ Tenue de sport (tee-shirt, sweat, pantalon de survêtement, tennis), gants, pas de tenues de spectacle
- ✓ Armes : les armes seront vérifiées afin d'être conformes aux spécifications désirées (en attente)
- ✓ Musique si vous souhaitez présenter votre intervention finale complète (sans notation)

- **ASSURANCE**

Licence FFE en cours

- **INSCRIPTIONS**

Les enchainements présentés ne pourront pas être faits au sabre laser, pratique qui a ses propres compétitions.

L'inscription n'est ouverte qu'aux licenciés FFE âgés de plus de 18 ans.

Elles doivent se faire au moyen de la fiche ci-jointe avant le 13 novembre 2019, le règlement se fera le 7 décembre, retournée à :

Au secrétariat régional Grand Est : administration@CREGE.fr

Pour tous renseignements complémentaires :

Thomas DUCOURANT Conseiller technique sportif : Tel : 06 68 84 87 40 Email : [<thomas.ducourant@gmail.com>](mailto:thomas.ducourant@gmail.com)

Pascal DAIZE Référent escrime artistique daize.pascal@orange.fr

Nicolas HUGO (pas sur) Référent escrime artistique : nicolashugo57@gmail.com

Frédéric LANOT Président commission artistique Tel : 06 87 45 53 91 Email : frederic.lanot@wanadoo.fr

Hébergements possibles pour ceux qui viendraient de loin :

Hôtel Restaurant Union Tel:03 87 95 28 42

28 Rue Alexandre De Geiger, 57200 Sarreguemines à partir de 50€

Hôtel Baladins Sarreguemines Tel:03 87 95 34 35

Angle Route de Bitche, rue des Tabatières, 57200 Sarreguemines à partir de 49€

Première Classe Sarreguemines - Hambach Tel réservation: 0892 688 123

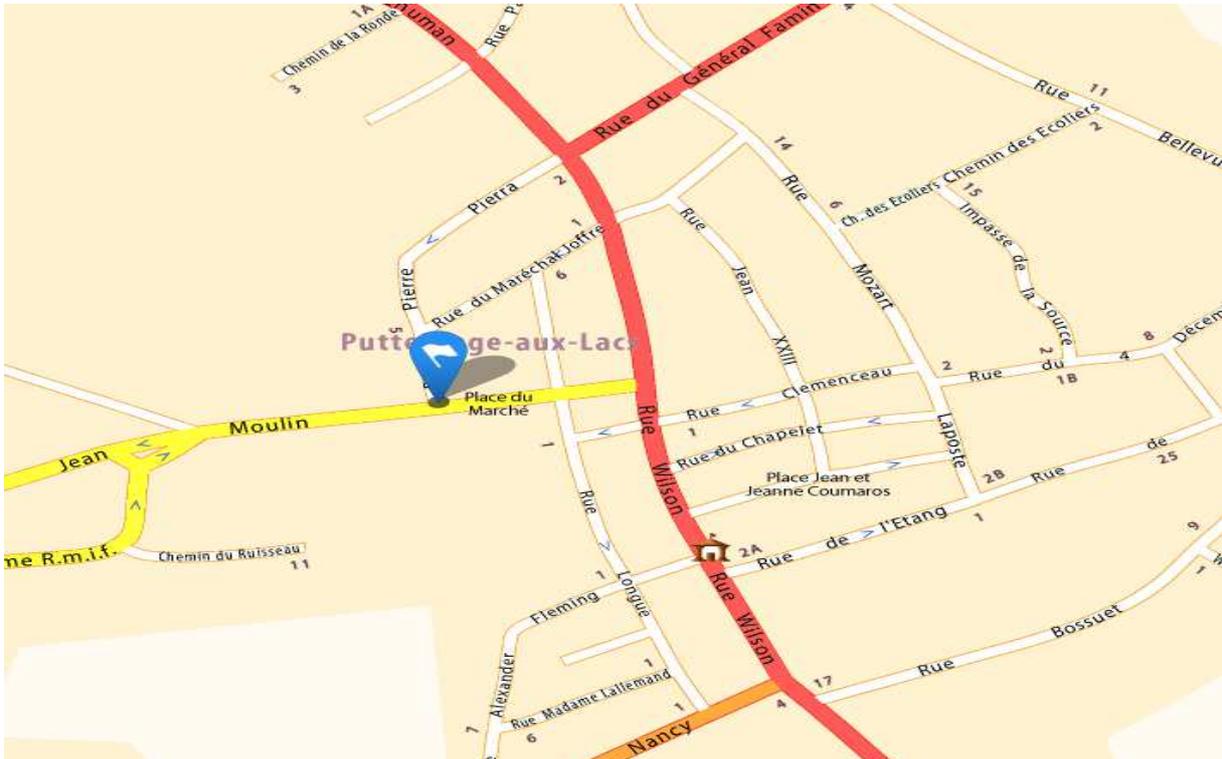
Rue Victor Hugo - Zone Artisanale De Hambach, 57910 Hambach à partir de 43€

LE 25 BISTROT CHIC Puttelange aux lacs Tel réservation 03 87 09 61 16

25 Rue Wilson 57510 Puttelange-aux-Lacs France (6 chambres)

Sélection régionale aux championnats de France d'escrime Artistique

Plan d'accès :





Sélection régionale aux championnats de France d'escrime Artistique



Fiche complétée à renvoyer au plus tard le 13 novembre à l'adresse suivante :

administration@crege.fr

ATTENTION 1 FICHE PAR PERFORMANCE.

NOM : PRENOM :

EMAIL :@..... TEL :

REGION : GRAND EST CLUB AFFILIE FFE :

NOM DE TROUPE OU D'ENTITE :

SOLO (S)	MVT D'ENSEMBLE (M)	DUO (D)		TROUPE (T)	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		Antique/médiéval (E1)	<input type="checkbox"/>	Antique/médiéval (E1)	<input type="checkbox"/>
		Renaissance/ grand siècle(E2)	<input type="checkbox"/>	Renaissance/ grand siècle(E2)	<input type="checkbox"/>
		Intemporel/fantastique (E3)	<input type="checkbox"/>	Intemporel/fantastique (E3)	<input type="checkbox"/>

	NOM :	PRENOM :	LICENCE FFE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

Bagnole le 14 Octobre 2019

**Annule et Remplace la note d'organisation du Championnat de France
d'Esime Artistique**

Mesdames et Messieurs les Présidents de CR, CID et de Clubs,
Mesdames et Messieurs les CTS, Chers Maîtres,

Après quelques incertitudes portant sur certains points du règlement des épreuves régionales et nationales d'escime artistique, nous avons le plaisir de vous adresser la documentation complète et définitive du championnat de France 2020 :

- Fiche d'inscription
- Règlement Epreuve Technique Régionale
- Règlement National

Vous noterez que l'organisation des épreuves régionales vous invite à une mise en œuvre très accessible tout en restant exigeante, sans impact budgétaire.

En vous priant de nous excuser pour cette dernière actualisation.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents de CR, de CID et de Clubs, Mesdames et Messieurs les CTS, l'expression de nos sentiments sportifs.

Thierry LE PRISE
Elu en charge du développement



Didier LEMENAGE
Directeur du développement





CHAMPIONNATS DE FRANCE  FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME
 D'ESCRIME ARTISTIQUE 
2 0 2 0



**ÉPREUVES
TECHNIQUES
RÉGIONALES**

*ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE
// (avant le 15 décembre 2020)*

*ÉPREUVE TECHNIQUE NATIONALE
// (25 janvier 2020 selon les effectifs CHOLET (49))*

*ÉPREUVE LIBRE - CHAMPIONNATS de France
// 29 février 2020 Ville : LES HERBIERS (85)*

ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE

Le nombre de licenciés en **escrime artistique** est en constante hausse. Entre **effet de mode** (films, séries, littérature...), **démocratisation de la pratique**, (sport, associations, initiations récréatives pour les escrimeurs sportifs) et **milieu artistique** (comédiens, troupes) **il existe une réelle demande**.

Nous pouvons définir plusieurs axes de construction : gala de fin d'année, festival artistique international, stages fédérateurs de nombreuses troupes, formations animateurs éducateurs.

Où en est la compétition ? La Fédération Française d'Escrime est seule à pouvoir créer des Championnats de France d'Escrime Artistique. Pour des raisons de calendrier, de budget et de priorité ministérielle, aucune compétition de haut niveau n'a été organisée depuis 15 ans. En partenariat avec l'**Académie d'Armes de France**, la FFE doit permettre à ses licenciés artistiques une **accession au haut niveau** en créant une **réelle filière compétitive**.

La création de cette compétition au niveau national permettrait de **répondre à la demande du public, des Maîtres d'Armes ainsi que des responsables de clubs**. Ainsi, comme une première étape avant les Championnats du Monde, organisé par l'Académie d'Armes Internationale, **les CFEA redonneraient des objectifs à nos compétiteurs et valoriseraient la France dans cette discipline**.

Nous sommes conscients des délais très courts, des budgets nationaux et comités régionaux déjà votés. Afin de respecter l'organigramme en place qui a fait ses preuves, nous avons décidé, pour la saison 2019 2020, d'une ascendance en deux parties ; **Régionales** puis **Nationale**.

Nos futurs participants aux championnats du monde doivent (en plus d'être légitimes aux yeux de tous) représenter le réel niveau français.

Là où la sensibilité artistique de chaque référent peut poser des soucis d'équité entre les compétiteurs, **L'ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE** est **inédite, nouvelle**, et plus **objective**. Sans mise en scène, cet événement régional est **moins cher** et **moins complexe** à réaliser.

Ainsi, **L'ÉPREUVE LIBRE NATIONALE** va permettre à un jury de spécialistes de juger les performances **qualifiées en finale**, dans un théâtre, sur une toute nouvelle grille de notation, **précise, transparente, rigoureuse**.

Le Comité d'Organisation des CFEA2020.

Julien Pennanec'h **Président**

Manuel Diaz **Vice-président**

Jean Noël Hautefaye et Jean Louis Bouglé pour la **commission fédérale artistique**

Didier Lemenage et Thierry Le Prisé pour la **FFE**

Mickaël Dassas et Fabrice Patin pour les **référents artistiques**

Michel Olivier pour l'**AAE**

ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE

// (avant le 15 décembre 2020)

1//////// La participation à L'ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE, L'ÉPREUVE TECHNIQUE NATIONALE, L'ÉPREUVE LIBRE et par extension aux Championnats de France d'Escrime Artistique implique **l'acceptation de la part des participants des notes d'organisation, et du Règlement National.**

2//////// L'ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE consiste en un passage chronométré devant le CTR et le référent artistique régional. C'est une performance dont on évaluera **la technique des escrimeurs**, sans costume ni fond sonore, ni effet de lumière. La présence d'une mise en scène n'est pas prohibée mais ne sera pas évaluée et ne **devra pas modifier le jugement technique.**

3//////// La performance doit présenter un **extrait de la chorégraphie** de l'éventuelle ÉPREUVE LIBRE.

4//////// La performance doit être proposée par les personnes souhaitant se présenter aux championnats de France et **correspondre à la section/époque de l'ÉPREUVE LIBRE.**

5//////// Cette présentation aura une durée :

- **minimum de 1 minute,**
- **maximum de 2 minutes,**

Toutes catégories/sections/époques confondues.

6//////// L'ÉPREUVE TECHNIQUE NATIONALE et l'ÉPREUVE LIBRE, cette épreuve se déroule dans un espace délimité (plots, scène, plateau...) de **12 mètres de long par 8 mètres de large.**

7//////// Cette épreuve est ouverte aux candidats âgés de 18 ans minimum de nationalité française.

8//////// Les frais d'engagements pour l'ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE : 10€ (dont 5€ de part fédérale)

9//////// Chaque participant doit être titulaire de la licence FFE (Fédération Française d'Escrime) en cours de validité. Il peut concourir dans **deux performances**, sous **deux entités différentes ou non**, à condition que les sections ou époques soient **différentes.**

10//////// Une performance peut représenter **un club, une entité, une troupe, ou une association.**

11//////// L'évaluation technique est basée sur la **performance commune** et non individuelle de chaque escrimeur(se). Tous les escrimeurs(ses) doivent combattre. Les acteurs supplémentaires ne seront pas présents lors de l'ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE.

12//////// Les résultats doivent parvenir au comité d'organisation avant le **15 décembre 2019.**

13//////// La note de **50/100pts** minimum doit être attribuée à la performance pour passer à l'ÉPREUVE TECHNIQUE NATIONALE (selon les effectifs) ou L'ÉPREUVE LIBRE.

14//////// Les performances les mieux notées seront sélectionnées pour les championnats de France, **suivant les QUOTAS régionaux**.

15//////// Les armes en acier, aluminium et bois (canne bâton) sont autorisées. En époque intemporelle, le polypropylène est autorisé.

16//////// Le montage des armes est vérifié par le CTR et le référent artistique. (**structure, sécurité, risque de casse**).

- Il est interdit d'utiliser des Anciennes Épées (notamment de duels).
- les armes sont des objets de scène, elles ne sont ni pointues, ni tranchantes
- Des gardes anciennes peuvent être utilisées, mais avec un montage fiable, récent, propre et sécurisé.
- Les soudures soie/lame doivent être d'origine.
- les quillons seront inoffensifs
- la lame de dague ne dépasse pas 30cm

Quelques exemples de montages, fiables et sécurisés :



17//////// Les règles de sécurité seront observées.

18//////// En cas d'égalité, la performance qui n'a pas de pénalité est priorisée. Si l'égalité demeure, le Directoire Technique statuera.

19//////// Les critères d'évaluation sont portés sur les qualités et savoir-faire techniques ci dessous :

Commune aux sections/époques

- gardes (équilibre, richesse) **(10pts)**
- parades (précision, justesse) **(10pts)**
- attaques simples (lisibilité, préparations) **(10pts)**
- esquives (équilibre, justesse) **(10pts)**
- voltes ou contre voltes (distance, vraisemblance) **(10pts)**
- attaques au fer (maitrise, sécurité) **(10pts)**

Selon l'époque choisie

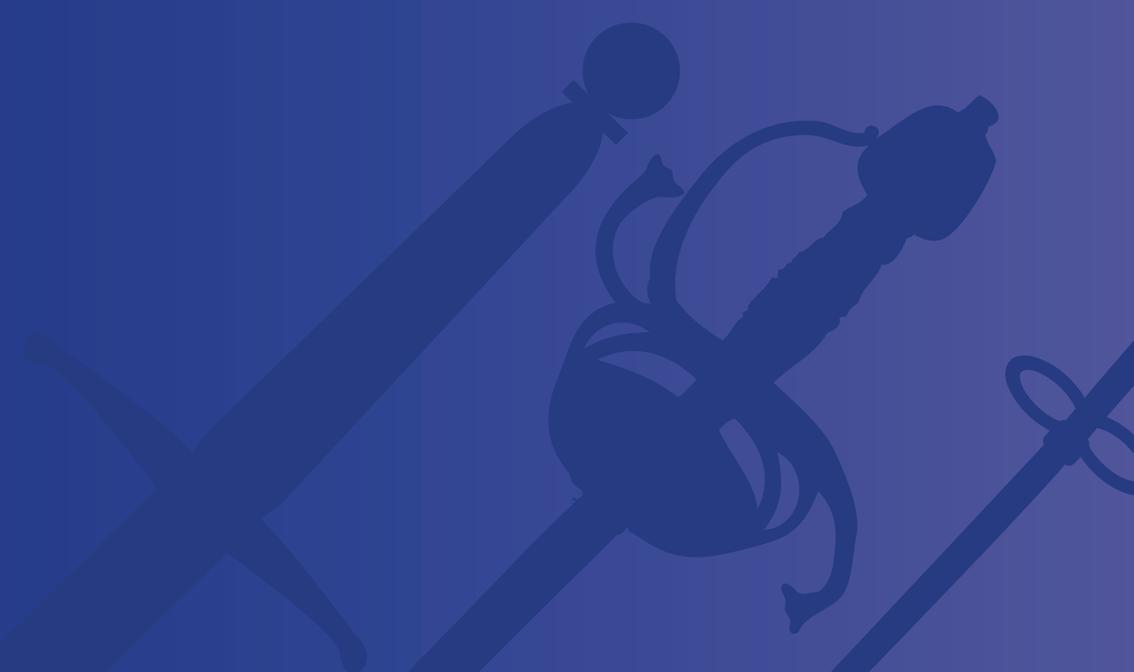
- fentes ou passes (engagement, équilibre) **(10pts)**
- attaques composées (lisibilité, précision) **(10pts)**
- prises de fer (gestion de l'arme) **(10pts)**
- désarmements ou combats rapprochés (sécurité, vraisemblance) **(10pts)**

////////100pts

Conscient que l'attrait de cette épreuve est moindre tant pour les escrimeurs, que les clubs et les associations, il est important de bien prendre en considération que l'organisation actuelle sera valorisée pour les années à venir.



CHAMPIONNATS DE FRANCE  FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME
 D'ESCRIME ARTISTIQUE 
2 0 2 0 



RÈGLEMENT NATIONAL

PLANNING



ÉPREUVE
TECHNIQUE
RÉGIONALE

PUBLICATION DU RÈGLEMENT NATIONAL

ET DE LA NOTE D'ORGANISATION DE L'ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE

14 OCTOBRE 2019

DÉLAIS DES **INSCRIPTIONS** PAR RÉGION :

MAIL AU RÉFÉRENT ARTISTIQUE RÉGIONAL
+ cfea2020@GMAIL.COM

15 NOVEMBRE 2019

RETOUR DES GRILLES DE NOTATION ÉPREUVES TECHNIQUES RÉGIONALES

15 DÉCEMBRE 2019

PUBLICATION DU CLASSEMENT RÉGIONAL

ET DE LA NOTE D'ORGANISATION DE L'ÉPREUVE TECHNIQUE NATIONALE

20 DÉCEMBRE 2019 - Site internet

ÉPREUVE
TECHNIQUE
NATIONALE

ÉPREUVE TECHNIQUE NATIONALE

(SELON LES EFFECTIFS)

**25 JANVIER 2020 - CHOLET
(COMPLEXE JOACHIM DU BELLAY)**

PUBLICATION DU CLASSEMENT NATIONAL

ET DE LA NOTE D'ORGANISATION DE L'ÉPREUVE LIBRE NATIONALE

28 JANVIER 2020 - Site internet

ÉPREUVE
LIBRE

ÉPREUVE LIBRE (FINALES)

**29 FÉVRIER 2020 - LES HERBIERS
(COMPLEXE JOACHIM DU BELLAY)**

RÉSULTATS

30 FÉVRIER 2020 - Site internet

Votre référent artistique
régional vous informe

Mise en place de la date,
organisation des
épreuves techniques
régionales dans vos comités

Votre référent artistique
régional vous informe

Préparation des athlètes

Préparation de la fiche
technique, conduite lumière,
accessoires...

RÉCAPITULATIF DES RUBRIQUES

GÉNÉRALITÉS

NATURE DE L'ÉPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE ÉLIMINATOIRE

ÉPREUVE TECHNIQUE NATIONALE ÉLIMINATOIRE

ÉPREUVE LIBRE

QUOTAS par RÉGIONS

CATÉGORIES, SECTIONS, ÉPOQUES

SECTIONS

CHRONOMÉTRAGE de l'ÉPREUVE LIBRE

ÉPOQUES

PÉNALITÉS

ÉQUILIBRE

GRILLE DE NOTATION

FICHE TECHNIQUE

LA SCÈNE - PLATEAU

COMMISSION DE SÉCURITÉ

RÉ-ENGAGEMENTS - ADAPTATIONS POSSIBLES

ASPECTS SCÉNIQUE

DOPAGE

CAS LITIGIEUX

SANCTIONS

DISCIPLINE

RÉCAPITULATIF - ÉPREUVE TECHNIQUE ÉLIMINATOIRE

RÉCAPITULATIF - ÉPREUVE LIBRE

RÈGLEMENT NATIONAL

GÉNÉRALITÉS

L'escrime artistique, est une pratique sportive et artistique de la **Fédération Française d'Escrime**.

C'est une escrime **chorégraphiée, sur scène**, ou les pratiquants sont **partenaires**. Des phrases d'armes sont enchaînées par des mouvements inspirés de l'escrime ancienne européenne, afin de créer un tableau **esthétique**, où l'escrime est mise en valeur.

D'autres fédérations ou structures ont leur propres règlements nationaux, il faut donc exclure de la mention «**Escrime Artistique**»:

- l'escrime de spectacle, de combat / cascade scénique (FCFC)
- les Art Martiaux Historiques Européens (FFAMHE)
- le Sabre Laser (ASL FFE)
- le Béhourd (FFB)

Il faut rappeler que «*l'escrime ancienne*» n'est pas une pratique en soi, ce terme désigne les sources historiques et l'histoire de l'escrime européenne.

Les tableaux artistiques peuvent être traités de diverses manières: tragiques, comiques, réalistes, fictives, oniriques, fantastiques...

Les armes utilisées ne sont **ni tranchantes, ni pointues**. Elles doivent être montées dans le respect du règlement fédéral, par un Maître d'Armes, Prévôt, ou instructeur habilité. Les matières peuvent être l'acier, l'aluminium, le bois, le polypropylène (intemporel). Les lames sont de section plate, losange, carrée ou triangulaire selon l'époque.

D'une manière générale, **les coups portés sont arrêtés**. Les attaques de pointe sont maîtrisées, **hors de distance de touche**, sauf exception (ex: botte finale).

- 1** ⇒ La participation à L'ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE, L'ÉPREUVE TECHNIQUE NATIONALE, L'ÉPREUVE LIBRE et par extension aux Championnats de France d'Éscrime Artistique implique l'acceptation de la part des participants des notes d'organisation, et du Règlement National. Nb : Ces documents peuvent faire l'objet de modifications éventuelles, elles ne seront apportées qu'en cas d'ultime recours.

NATURE DE L'ÉPREUVE

- 2** ⇒ Les Championnats de France d'Éscrime Artistique sont des épreuves nationales regroupant des participants concourant pour l'attribution de titres de champions de France d'Éscrime Artistique.

Chaque participant doit présenter devant un jury une prestation d'Éscrime Artistique réalisée en fonction des attentes du jury, et selon les catégories et époques déterminées.

La prestation d'Éscrime Artistique se compose de trois épreuves distinctes, chacune notées sur 100 points :

- une ÉPREUVE RÉGIONALE (éliminatoire) 1-2mn
- une ÉPREUVE TECHNIQUE NATIONALE (éliminatoire) 1-2mn
- une ÉPREUVE LIBRE (60pts pour l'escrime, 40pts pour l'artistique)

À l'issue des ÉPREUVES TECHNIQUES RÉGIONALES et NATIONALES, un classement par section/époque est effectué. Les 5 premiers par section/époque sont alors sélectionnés, pour l'ÉPREUVE LIBRE.

À l'issue de l'ÉPREUVE LIBRE, un classement par section/époque est effectué, permettant l'attribution du titre de champion de France, huit titres au total.

CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

- 3** ⇒ Cette épreuve est ouverte aux candidats âgés de 18 ans minimum de nationalité française.
- 4** ⇒ Tout club, toute association, pratiquant l'Éscrime Artistique peut s'inscrire au Championnat de France. Chaque participant doit être titulaire de la licence FFE (Fédération Française d'Éscrime) en cours de validité.

ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE

// (avant le 15 décembre)

5 Prérequis : être licencié à la FFE

- Un passage devant le référent artistique régional, chronométré de 1-2mn, uniquement d'escrime artistique, sans musique, avec salut hors chronomètre.
- La performance est un extrait de la chorégraphie de l'éventuelle ÉPREUVE LIBRE.
- La performance doit être proposée par les personnes souhaitant se présenter aux championnats de France et correspondre à la section/époque de l'ÉPREUVE LIBRE.
- À la suite des épreuves, les candidats ce verront attribués une note sur 100 (100 étant le plus haut score pour la technique parfaite). Il pourront jouir, ou non, d'une validation de l'ETR afin de poursuivre dans la filière de compétition.
- une note au minimum de 50/100pts par le référent artistique régional
- une validation de l'ETR (CTR et référent artistique)

ÉPREUVE TECHNIQUE NATIONALE par le Jury

// 25 janvier selon les effectifs, CHOLET (49)

6 Prérequis : une note au minimum de 50/100pts par le référent artistique régional, une validation de l'ETR (CTR et référent artistique)

- Un passage devant le jury, chronométré de 1-2mn, uniquement d'escrime artistique, avec salut hors chronomètre.
- La performance peut être un extrait de la chorégraphie de l'éventuelle ÉPREUVE LIBRE.
- Pas de musique d'accompagnement.
- La performance doit être proposée par les personnes souhaitant se présenter aux championnats de France et correspondre à la section/époque de l'ÉPREUVE LIBRE. (Un combat à plusieurs pour la troupe par exemple).
- Les armes utilisées sont semblables aux armes de l'éventuelle l'ÉPREUVE LIBRE.
- Pas de costumes. Vêtements sobres de couleur noire. (Chemise noire, chaussures ou bottes noires, tabar noir autorisés).

ÉPREUVE LIBRE NATIONALE (FINALES)

// 29 février Ville : LES HERBIERS (85)

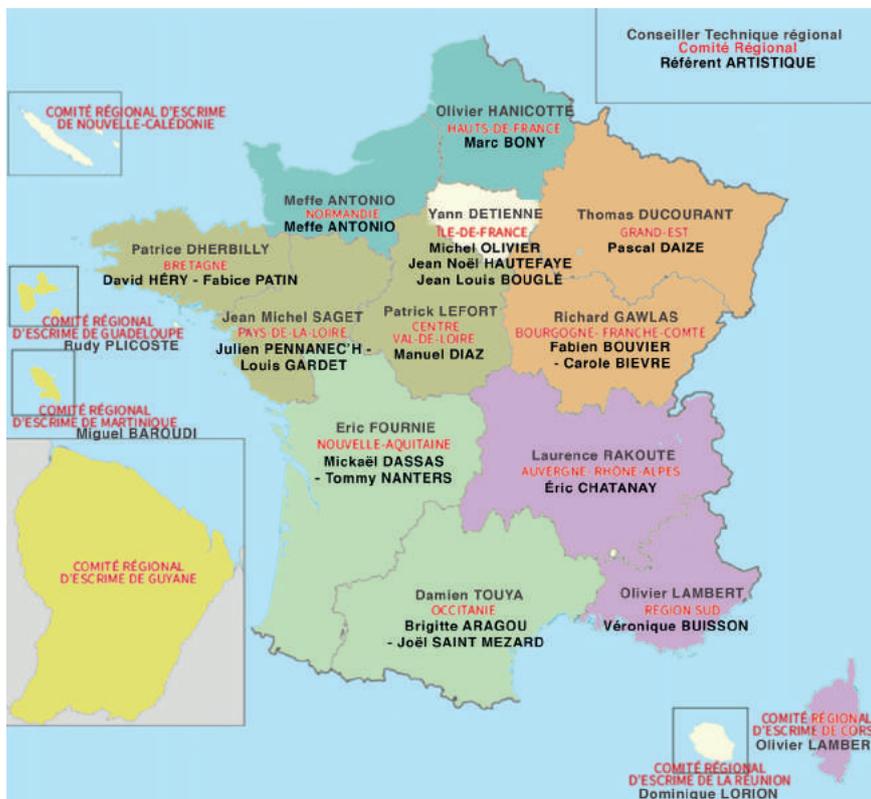
7 Prérequis : Un classement général par section/époque de L'ÉPREUVE TECHNIQUE est édité. Seuls les **5 premiers** de chaque section/époque sont sélectionnés pour l'ÉPREUVE LIBRE. Les sélectionnés aux CHAMPIONNATS DU MONDE d'ESCRIME ARTISTIQUE seront définis en fonction des résultats du CFEA, et des quotas du règlement international édités par le pays organisateur et l'Académie d'Armes Inaternationale.

FRAIS d'ENGAGEMENTS

- 8 ⇒ Des droits d'engagement sont demandés pour chaque épreuve de 10€ par participant. (30€ au total pour les trois épreuves dans le cas d'un finaliste).

QUOTAS par RÉGION

- 9 ⇒ Les inscriptions sont libres, sous réserve de la validation du Conseiller Technique Régional (CTR) et référent artistique de la région. L'Équipe Technique Régionale (ETR) peut demander aux participants en plus de l'ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE, des informations ou présentation de l'éventuelle ÉPREUVE LIBRE.
Chaque région aura un quota de performances par section/ époque, défini selon le nombre d'inscrits à l'ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE.



Ile de France 982 Licenciés EA
Créteil jn.hautefaye@sfr.fr
Paris michel.olivier@escrime-artistique.com
IDF ouest bougle@orange.fr

Sud-Est 415 Licenciés EA
Auvergne Rhône Alpe, maitres@lyonescrime.fr
Corse / Sud jlv.bouisson@numericable.fr

Ouest 402 Licenciés EA
Bretagne, davidhery@free.fr
Centre, manuel.diaz@hotmail.fr
Pays de la Loire julien.pennanech@gmail.com

Sud-Ouest 402 Licenciés EA
Nouvelle Aquitaine dassasmickael@gmail.com
Occitanie maitrebrigitte@free.fr

Est 383 Licenciés EA
Bourgogne, Franche Comté
bouvierfabien@orange.fr
Grand Est daize.pascal@orange.fr

Nord 294 Licenciés EA
Haut de France marc.escrime59@laposte.net
Normandie club@aquafarro.com

Nelle Calédonie 73 Licenciés EA
Nouvelle Calédonie michel.olivier@escrime-artistique.com

La réunion 33 Licenciés EA
La réunion michel.olivier@escrime-artistique.com

Antilles Guyane 4 Licenciés EA
Guadeloupe, Martinique
Guyane, michel.olivier@escrime-artistique.com

CATÉGORIES, SECTIONS, ÉPOQUES

10 ⇒ En compétition, il est proposé :

- **une catégorie** : - Senior
- **quatre sections** :
 - Solo (**S**)
 - Duo (**D**)
 - Mouvement d'Ensemble (**M**)
 - Troupe (**T**)
- **trois époques** :
 - Antique / Médiéval (**E1**)
 - Renaissance / Grand siècle (**E2**)
 - Intemporel / Fantastique. (**E3**)

SECTIONS

11 - SOLO (**S**) : enchaînement de combat(s) contre un ou plusieurs adversaire(s) imaginaire(s), exécuté par **une seule personne**, chronométré et accompagné ou non de musique (époque libre).

- DUO (**D**) : combat(s) chronométré(s) effectué(s) uniquement par **deux personnes**, avec ou sans texte, accompagné(s) ou non de musique, de trois acteurs figurants maximum supplémentaires, utilisant les armes et les costumes de l'époque (**E1,E2,E3**) choisie.

- MVMNT D'ENSEMBLE (**M**) : collectif chronométré exécuté par plusieurs personnes, soit dans le même temps, le même rythme, les mêmes mouvements, soit en cascade (dans ce cas les participants doivent obligatoirement exécuter une série de mouvements ensemble), accompagné ou non de musique (époque libre). Le nombre maximum de participants au sein d'un même mouvement est de **huit**.

- TROUPE (**T**) : combat(s) chronométré(s) effectué(s) par au moins 3 personnes, avec ou sans texte, accompagné(s) ou non de musique, et avec les armes et les costumes de l'époque (**E1,E2,E3**) choisie. Le nombre maximum de participants au sein d'une même troupe est de **huit**. Plusieurs combats réalisés par différents participants doivent, en respectant les règles de sécurité, se succéder, s'effectuer en même temps, et faire appel à plusieurs escrimeurs(SES). (minimum 3).

CHRONOMÉTRAGE de l'ÉPREUVE LIBRE

i12 ⇒ Un « **chronométrage** » pour les quatre sections est à respecter à + ou - 30 secondes :

- min 1mn30 ↔ **2mn** ↔ max 2mn30 SOLO (**S**)
- min 2mn30 ↔ **3mn** ↔ max 3mn30 MVMNT d'ENSEMBLE (**M**)
- min 3mn30 ↔ **4mn** ↔ max 4mn30 DUO (**D**) (**E1,E2,E3**)
- min 5mn30 ↔ **6mn** ↔ max 6mn30 TROUPE (**T**) (**E1,E2,E3**)

ÉPOQUES

i13 ⇒ Les « **Époques** » s'appliquent pour les sections Duo (**D**) et Troupe (**T**) uniquement. Les sections Solo (**S**) et Mouvement d'Ensemble (**M**) n'ont pas d'époques spécifiées.

i14 ⇒ Le scénario, la mise en scène, doivent correspondre à l'époque choisie ou faire appel à l'imaginaire existant dans l'époque considérée. (Ex : "Légende du Roi Arthur" entre en Antique/Médiéval si le point de vue est réaliste, entre en Intemporel si le point de vue est fantastique ou contemporain).

Tout anachronisme entraîne une **pénalité**.

i15 ⇒ Antique / Médiéval (**E1**) glaive, spatha, épée, bouclier, lance, fauchon, messer, feder, fléau, épée longue...

i16 ⇒ Renaissance / Grand siècle (**E2**) Rapière, épée de coté, pappenheim, dague, épée de cours, sabre empire...

i17 ⇒ Intemporel / Fantastique. (**E3**) Fleuret/épée/sabre contemporain, arme fictive se rapprochant de l'épée ou de la rapière) **pas de sabre laser**.

⇒ Concernant les « **pénalités** », qui peuvent s'accumuler :

18 // premier groupe (entraîne une perte de 10 pts sur la note finale)

- (**P1 « dépassement du temps »**) à partir d'1 seconde de dépassement du temps autorisé (ex : 1mn29 ou 2mn31sec pour un SOLO)

- (**P2 « jeu périlleux »**) une action jugée périlleuse pour les escrimeurs(ses). (ex : pointe au visage, désarmement approximatif, chute ou cascade non maîtrisée...)

- (**P3 « mouvement non réaliste »**) Mouvement ou phrase d'arme qui n'est pas du tout réaliste, selon la logique commune de l'escrime ou par extension du combat. (ex: problème de distance, parade d'un bâton face à une épée longue, un adversaire dans le dos du protagoniste...)

19 // deuxième groupe (entraîne une perte de 20 pts sur la note finale)

- (**P4 « époque non respectée »**) un jeu, une arme, une escrime qui n'est pas en rapport avec l'époque sélectionnée (ex: un fleuret moderne pour une époque « Renaissance »...)

- (**P5 « section non respectée »**) La chorégraphie ne convient pas à la section sélectionnée. (ex: une suite de duels en section « TROUPE » : au minimum un ou plusieurs combats de troupe sur la performance, plus de deux personnes au combat en section « DUO »)

- (**P6 « équilibre non respecté »**) Pas assez d'escrime dans la performance.

20 // troisième groupe (entraîne une perte de 30 pts sur la note finale)

- (**P7 « Jeu dangereux »**) Une action jugée dangereuse pour les escrimeurs(ses) ou le public. (ex: projection d'une arme vers le public, blessure au visage...)

// **Disqualification** voir l'article " Sanctions " et " discipline ". (ex: art. 39 / 40 / 41 / 44 / 45 / 46)

ÉQUILIBRE

21 ⇒ Le rapport Escrime/Théâtre est appelé « **Équilibre** ». 50% minimum du temps total de la performance en ÉPREUVE LIBRE doit concerner l'escrime. --- contact de fer

22 ⇒ Dans le cas d'une « respiration » dans le combat, si plus de 10 secondes s'écoulent sans escrime, l'« **Équilibre** » est alors impacté. (risque de pénalité).

GRILLE DE NOTATION

23 ⇒ La notation du jury :

ÉPREUVE TECHNIQUE - RÉGIONALE ET NATIONALE Éliminatoire - 1 à 2mn

Commune aux sections et époques :

		Exemple :
- gardes (équilibre, richesse)	(10pts)	8
- parades (précision, justesse)	(10pts)	7,25
- attaques simples (lisibilité, préparations)	(10pts)	7
- esquives (équilibre, justesse)	(10pts)	5
- voltes ou contre voltes (distance, vraisemblance)	(10pts)	4,50
- attaques au fer (maitrise, sécurité)	(10pts)	2

Selon l'époque choisie

- fentes ou passes (engagement, équilibre)	(10pts)	7,75
- attaques composées (lisibilité, précision)	(10pts)	8
- prises de fer (gestion de l'arme)	(10pts)	6
- désarmements ou combats rapprochés (sécurité, vraisemblance)	(10pts)	0

//////////**100pts** 55,5/100

ÉPREUVE LIBRE (5 premiers par sections/époques)

60% pour :

- réalisme et gestuelle de l'escrime	(10pts)	7,25
- qualité et originalité de la chorégraphie	(10pts)	8,50
- atouts physiques / dextérité / vitesse	(10pts)	7,10
- sécurité et maitrise des armes	(10pts)	6,50
- richesse des mouvements et déplacements	(10pts)	7,55
- gestion de l'espace et du rythme	(10pts)	6,75

40% pour :

- originalité du sujet traité	(10pts)	8,50
- jeu de(s) acteurs(trices)	(10pts)	7,25
- mise en scène, scénographie, lumières	(10pts)	7,25
- musique, costume(s), accessoires, maquillage(s)	(10pts)	6,55

/100pts

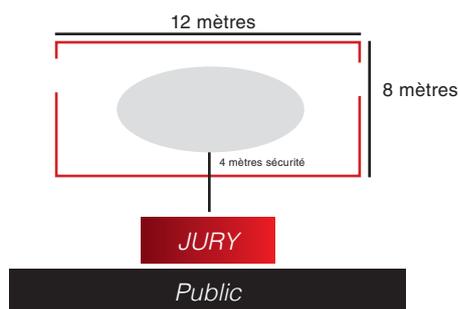
73,2/100

LA SCÈNE - PLATEAU

- 24** ⇒ L'espace de réalisation des performances, que ce soit sur L'ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE ou NATIONALE, ou L'ÉPREUVE LIBRE, est la même : **8m de large x 12m de longueur.**

Cette zone pour les sélections régionales ou l'épreuve technique peut être délimitée par un marquage au sol. 4 mètres de sécurité entre la prestation et le jury/public est nécessaire.

Pour L'ÉPREUVE LIBRE, la scène ou le plateau doit faire ces dimensions.

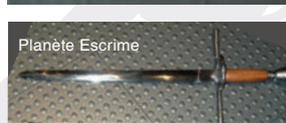


COMMISSION DE SÉCURITÉ

- 25** ⇒ Les armes en acier, aluminium et bois (canne bâton) sont autorisées. En époque intemporelle, le polypropylène est autorisé.

- 26** ⇒ Le montage des armes est vérifié par la commission de sécurité avant la performance. (structure, sécurité, risque de casse).
- Il est interdit d'utiliser des Anciennes Épées (notamment de duels).
 - Des gardes anciennes peuvent être utilisées, mais avec un montage fiable, récent, propre et sécurisé.
 - Les soudures soie/lame doivent être d'origine.
 - les quillons seront inoffensifs
 - la lame de dague ne dépasse pas 30cm

- 27** ⇒ Quelques exemples de montages, fiables et sécurisés :



RÉ-ENGAGEMENTS - ADAPTATIONS POSSIBLES

- 28** ⇒ À l'issue de L'ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE, si **moins de 3 performances** sont inscrites dans une section/époque pour l'ÉPREUVE TECHNIQUE NATIONALE, ladite catégorie/section est **annulée**. Les participants seront informés au plus vite afin d'y remédier et de changer de section/époque.
- 29** ⇒ Afin de favoriser le nombre de participants, si **une section/époque est annulée** : le QUOTA de 5 sélectionnés par section/époque peut être revu à la hausse.
- 30** ⇒ En cas de blessure ou indisponibilité de l'un des athlètes :
- SOLO : annulation
 - MVMNT d'ENSEMBLE : remplacement d'une personne
 - DUO : l'athlète restant passe s'il le souhaite en SOLO
 - TROUPE : remplacement d'une personne ou choix des participants de ne pas remplacer le blessé.
- 31** ⇒ Les remplacements ne sont autorisés que dans un délai de **deux semaines** avant la date de l'ÉPREUVE TECHNIQUE NATIONALE ou l'ÉPREUVE LIBRE. L'information doit être envoyée au comité d'organisation, avec la validation du référent artistique régional.
- le 11 janvier 2020 00h00 pour l'ÉPREUVE TECHNIQUE NATIONALE
 - le 15 février 2020 00h00 pour l'ÉPREUVE TECHNIQUE NATIONALE

DROIT À L'IMAGE

- 32** ⇒ Le participant et son équipe accepte, pour la promotion de l'escrime artistique FFE, de céder ses droits à l'image sans limite de temps. Les images, photographies, vidéos, peuvent être utilisées sur tous les supports (vidéo, édition, web) liés à la promotion du Championnat de France d'Escrime Artistique, uniquement par l'organe de communication de la Fédération Française d'Escrime.

CAS LITIGIEUX

- 33** ⇒ Dérogations : sur décision du Jury et du Directoire Technique.
- 34** ⇒ Réclamations : elles devront être formulées auprès du Directoire Technique par le responsable du club de l'Association, ou de la troupe, désigné sur la fiche d'inscription moyennant une caution de 60 Euros, à verser au moment de la réclamation auprès d'un représentant du Directoire Technique. La caution sera restituée sans délai si la réclamation est accueillie par le Directoire Technique. Dans le cas contraire elle restera acquise au Directoire Technique.
- 35** ⇒ Seul le Directoire Technique est habilité à statuer sur les cas litigieux. Seront appliquées les sanctions fédérales pour non présentation au podium non motivée, ou pour comportement non sportif.
- 36** ⇒ Toute décision du Directoire Technique rendue à propos d'un différend lié au présent Championnat est sans appel.
- 37** ⇒ En cas d'égalité, la performance qui n'a pas de pénalité est priorisée. Si l'égalité demeure, le groupe des pénalités est évalué, si l'égalité demeure, le Directoire Technique statuera.

DOPAGE

- 38** ⇒ Se référer au Chapitre 6 et aux articles "t 129" et suivants du Règlement International d'Esime Sportive.

SANCTIONS

- 39** ⇒ En cas de non respect des règles de sécurité, ou de débordement susceptible de perturber le bon déroulement des épreuves, le Directoire Technique pourrait être amené à annuler la prestation du contrevenant (disqualification).
- 40** ⇒ Le Directoire Technique pourra annuler un numéro qu'il juge trop dangereux pour la sécurité des participants et/ou des spectateurs.
- 41** ⇒ Le non respect de la propriété individuelle, dans le cas d'un plagiat de chorégraphie (une phrase complète, une chorégraphie complète) est passible de sanctions (disqualification). Un mouvement simple ne peut être considéré comme un plagiat.

FICHE TECHNIQUE

- 42** ⇒ Une fiche technique .PDF avec la bande son Haute Définition (si de la musique est utilisée) devront être remises sur un serveur web pour L'ÉPREUVE LIBRE.
- 43** ⇒ Une conduite lumière devra être remise sur un serveur web pour L'ÉPREUVE LIBRE.

DISCIPLINE

- 44** ⇒ Tout participant s'engage à respecter le présent règlement.
- 45** ⇒ Chaque participant s'engage à respecter les règles de sécurité mises en place par le présent règlement.
- 46** ⇒ Pour tout autre problème de sécurité et de discipline, se référer au "titre cinquième du code disciplinaire des épreuves du Règlement International" d'Escrime Sportive qui sera adapté à la pratique de l'Escrime Artistique.



47 ⇒ Les décors lourds et encombrants sont interdits. Seuls quelques éléments transportables sont autorisés. (Ex : une chaise, une petite table, un présentoir...)

48 ⇒ Seuls les accessoires **nécessaires à la réalisation de la chorégraphie** sont autorisés pour l'ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE et NATIONALE.

49 ⇒ Une conduite lumière peut être proposée pour l'ÉPREUVE LIBRE. (Des fiches types seront éditées)

3 Spots uniquement autorisés :

- Spot 1 à cours
- Spot 2 à jardin
- Spot 3 façade (plein feu)

2 ambiances autorisées :

- ambiance froide
- ambiance chaude

50 ⇒ Il est vivement conseillé d'apporter son régisseur (amateur ou pro). La table DMX sera envoyée aux équipes. Un régisseur sera disponible pour les performances qui en ont besoin, **mais l'organisation décline toutes responsabilités quand à la note finale.**

51 ⇒ **la bande son est totalement automatisée** pour un play/stop de la durée totale de la performance, une pause dans la bande son doit apparaître avant le salut final si ce dernier est en musique.

52 ⇒ **Un salut** est vivement conseillé en fin de performance, il ne compte pas dans le chronométrage final ou dans l'équilibre.

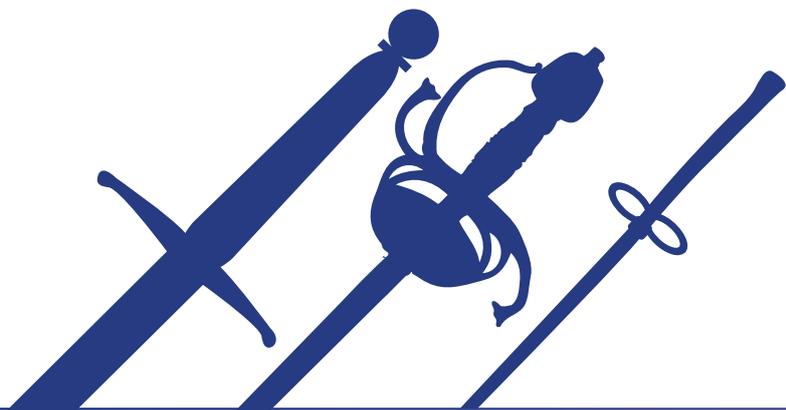
RÉCAPITULATIF - ÉPREUVE TECHNIQUE RÉGIONALE ET NATIONALE ÉLIMINATOIRE

Catégorie	Section	Chronométrage	Époque (0, 1, 2, 3)	Dénomination	Pénalité (P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7)	Classement
SENIOR	Solo	1-2''		tech(S)E0		Cinq Premiers armes libres (européennes)
	Mvmt. Ens.			tech(M)E0		Cinq Premiers armes libres (européennes)
	Duo		Antique Médiéval	tech(D)E1		Cinq Premiers glaive, spatha, épée, messer, bâton, fauchon...
			Renaissance Gd Siècle	tech(D)E2		Cinq Premiers Rapière, dague, épée de cours, sabre
			Fantastique Contemporain	tech(D)E3		Cinq Premiers fleuret, arme fictive
	Troupe		Antique Médiéval	tech(T)E1		Cinq Premiers glaive, spatha, épée, messer, bâton, fauchon...
			Renaissance Gd Siècle	tech(T)E2		Cinq Premiers Rapière, dague, épée de cours, sabre
			Fantastique Contemporain	tech(T)E3		Cinq Premiers Fleuret, arme fictive

RÉCAPITULATIF - ÉPREUVE LIBRE

Catégorie	Section	Chronométrage	Équilibre	Époque (0,1,2,3)	Dénomination	Pénalité (P1,P2,P3,P4,P5,P6,P7)	Classement
SENIOR	Solo	2"	min 1"		Libre(S)E0		 épée, fleuret, rapière...
	Mvmt. Ens.	3"	min 1,30'		Libre(M)E0		 épée, fleuret, rapière...
	Duo	4"	min 2"	Antique Médiéval	Libre(D)E1	 glaive, spatha, épée, messer, bâton, fauchon...	
				Renaissance Gd Siècle	Libre(D)E2	 Rapière, dague, épée de cours, sabre	
				Fantastique Contemporain	Libre(D)E3	 fleuret, arme fictive	
	Troupe	6"	min 3"	Antique Médiéval	Libre(T)E1	 glaive, spatha, épée, messer, bâton, fauchon...	
				Renaissance Gd Siècle	Libre(T)E2	 Rapière, dague, épée de cours, sabre	
				Fantastique Contemporain	Libre(T)E3	 Fleuret, arme fictive	

CHAMPIONNATS DE FRANCE  FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME
 D'ESCRIME ARTISTIQUE 
2 0 2 0 



FICHE d'INSCRIPTION

ÉPREUVES TECHNIQUES RÉGIONALES

Ile de France 982 Licenciés EA

Créteil jn.hautefaye@sfr.fr
 Paris michel.olivier@escrime-artistique.com
 IDF ouest bougle@orange.fr

Sud-Est 415 Licenciés EA

Auvergne Rhône Alpe, maitres@lyonescrime.fr
 Sud / Corse jlv.bouisson@numericable.fr

Ouest 402 Licenciés EA

Bretagne, davidhery@free.fr
 Centre, manuel.diaz@hotmail.fr
 Pays de la Loire julien.pennanech@gmail.com

Sud-Ouest 402 Licenciés EA

Nouvelle Aquitaine dassasmickael@gmail.com
 Occitanie maitrebrigitte@free.fr

Est 383 Licenciés EA

Bourgogne, Franche Comté
bouvierfabien@orange.fr
 Grand Est daize.pascal@orange.fr

Nord 294 Licenciés EA

Haut de France marc.escrime59@laposte.net
 Normandie club@aqua-ferro.com

Nelle Calédonie 73 Licenciés EA

Nouvelle Calédonie michel.olivier@escrime-artistique.com

La réunion 33 Licenciés EA

La réunion michel.olivier@escrime-artistique.com

Antilles Guyane 4 Licenciés EA

Guadeloupe, Martinique
 Guyane, michel.olivier@escrime-artistique.com

Envoyez cette fiche à **l'adresse mail du référent de votre région** indiquée ci dessus, mettre en copie l'adresse : **cfea2020@gmail.com** pour validation.

Nom Prénom du responsable : **Une fiche par performance.**

Mail : @ Tel :

RÉGION : Nom de la troupe/association / entité :

Club affilié FFE :

SOLO (S) MVMNT d'ENSEMBLE (M) DUO (D) TROUPE (T)

Antique/médiéval (E1) Renaissance/Gd Siècle (E2) Intemporel/Fantastique (E3)

Nom / Prénom / Licence des Participants :

	NOM	PRÉNOM	LICENCE
1	_____	_____	_____
2	_____	_____	_____
3	_____	_____	_____
4	_____	_____	_____
5	_____	_____	_____
6	_____	_____	_____
7	_____	_____	_____
8	_____	_____	_____